



PREMIER MINISTRE

SERVICE DE PRESSE

Paris, le 26 octobre 2010

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Premier ministre François FILLON, a reçu mardi 26 octobre 2010 le rapport que lui a remis le sénateur Hervé MAUREY sur les modèles d'investissement dans les réseaux de communications électroniques à très haut débit, en présence de Michel MERCIER, Ministre de l'Espace rural et de l'Aménagement du territoire et de Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Secrétaire d'Etat chargée de la Prospective et du Développement de l'économie numérique.

Ce rapport, demandé en février 2010, souligne l'importance des enjeux industriels, économiques et sociétaux associés au déploiement des réseaux de nouvelle génération, notamment en fibre optique, qui représente un investissement considérable pour la prochaine décennie. Conscient de ces enjeux, et afin d'atteindre l'objectif fixé par le Président de la République de 100% de la population ayant accès au très haut débit en 2025, le Gouvernement a lancé un programme national ambitieux en faveur du très haut débit, mobilisant 2 milliards d'euros au titre des investissements d'avenir.

Le sénateur Hervé MAUREY formule plusieurs recommandations visant à permettre une mise en œuvre efficace de la démarche d'aménagement numérique du territoire, via les schémas directeurs territoriaux et le programme national « très haut débit ». Le sénateur examine différentes modalités d'alimentation à terme, au-delà du programme des investissements d'avenir, du fonds d'aménagement numérique des territoires créé par la loi relative à la lutte contre la fracture numérique.

Le Premier ministre a remercié le sénateur Hervé MAUREY pour la qualité de son rapport. Il a souligné la très forte mobilisation des pouvoirs publics sur ce sujet et, comme le préconise le rapport, a souhaité que des points réguliers soient faits pour évaluer la mise en œuvre des schémas directeurs et du programme national très haut débit. Le Premier ministre a en particulier demandé qu'un point d'étape soit fixé à l'automne 2011, permettant d'une part d'évaluer la dynamique des premiers déploiements engagés et d'en affiner les modèles d'investissement, et d'autre part d'expertiser les différents mécanismes de solidarité ou de péréquation proposés.

Le rapport est disponible sur le site : www.gouvernement.fr